



Et concernant les PFAS ?

Les PFAS (ou per et polyfluoroalkylées) sont des composés chimiques fabriqués par l'homme qui font partie des perturbateurs endocriniens. Ils ont comme particularité d'être très persistants dans l'environnement ainsi que dans le corps humain, avec un temps de demi-vie de plusieurs années... Même si on arrête d'y être exposés, ils peuvent rester plusieurs décennies dans nos tissus avant d'être éliminés...

Révélés au grand jour par le magazine Investigations de la RTBF, les PFAS nés dans les années 1930 (avec le teflon) sont largement utilisés depuis les années 1950... La prise de conscience de leur dangerosité à un niveau sanitaire et l'émergence des réglementations visant à les encadrer date (globalement) des années 2000 en Occident.

• À quoi servent-ils ?

L'industrie utilise les PFAS principalement pour leurs propriétés hydrofuges, anti-graisses ou antiallures. On les retrouve dans divers produits ménagers comme les poêles antiadhésives, dans les cartons de pizzas, dans les voitures, dans divers textiles, l'électronique, etc. Leur utilisation s'est étendue, au fil du temps, à de très nombreux secteurs en raison de leur polyvalence et de leur grande efficacité.

• Comment entrent-ils en contact avec notre organisme ?

La problématique des PFAS ne concerne pas que l'eau de distribution. Ces éléments chimiques pénètrent dans notre corps à travers notre alimentation en général: poissons, fruits de mer, fruits, œufs... Mais également par le biais des cosmétiques: mascara et rouge à lèvres longue tenue, certains fonds de teint, etc. Bio-accumulatifs, ils s'accumulent donc dans le corps humain, dans celui des animaux ou dans les plantes...

• Une fois dans l'organisme quels sont les dangers des PFAS pour notre santé ?

- Augmentation des cancers de type testiculaires ou des reins
- Une croissance problématique du fœtus lors d'une trop forte exposition durant la grossesse
- Des problèmes de thyroïde et du système immunitaire.
- ...

• Et dans l'eau de distribution ?

Ces composés chimiques finissent inévitablement par entrer en contact avec l'eau, simplement via le réseau d'égouttage ou à travers les couches de sol, et se sont donc retrouvés inclus dans le cycle naturel **et** dans le cycle anthropique de l'eau... Les PFAS sont ainsi décelables dans l'eau de pluie, dans les cours d'eau et les nappes phréatiques et ce, depuis des années. Les normes admissibles en PFAS sont cependant récentes : vu l'évolution des connaissances scientifiques, le 16 décembre 2020, une directive européenne (2020/2184) relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine, transposés dans le Code de l'eau, impose de respecter, à partir de 2026, une valeur maximale de 100 nanogrammes (c'est-à-dire 1/10.000.000ème de gramme) par litre pour la somme des concentrations mesurées de 20 PFAS spécifiquement identifiées dans la directive. C'est le dépassement récurrent de cette norme qui a été la base des faits récents en Wallonie.

• Et l'eau qui sort de mon robinet ?

Il est tout à fait légitime de se poser la question ! L'eau qui sort de mon robinet est-elle polluée aux PFAS et si oui, à quel degré ? Puis-je la consommer ? Y répondre ici est cependant impossible, la distribution (et donc l'analyse) de l'eau potable est tributaire des différents distributeurs opérant sur l'ensemble du territoire wallon. La RTBF a donc mis au point un moteur de recherche bien pratique permettant de connaître, en fonction de son code postal, son distributeur d'eau et d'avoir un lien vers une page pour connaître la qualité de l'eau de distribution (si celle-ci existe)... Attention cependant que les analyses sont en cours et encore indisponibles au moment où sont écrites ces lignes pour de nombreuses localités...

Le lien vers la page spéciale du site de la RTBF :

<https://www.rtbef.be/article/a-quel-point-leau-de-votre-robinet-est-elle-contaminee-aux-pfas-toutes-les-donnees-disponibles-en-wallonie-sur-notre-carte-interactive-11289920>

• Et que puis-je faire pour me prémunir de ces PFAS ?

Bonne nouvelle, filtrer son eau (avec un filtre efficace) réduit considérablement le nombre de polluants dans l'eau et leurs concentrations ! Les filtres au charbon actif dans lesquels l'eau passe au travers de la cartouche sont plus efficaces que de simplement mettre des bâtonnets de charbon actif dans une carafe. Là encore, en fonction des systèmes utilisés, il faut (un peu) chercher pour trouver quel est le degré d'efficacité de tel ou tel système utilisé (carafe, fontaine à eau, osmose inverse...).

Attention: faire bouillir l'eau n'aura aucune utilité pour se préserver des PFAS. De la même manière un adoucisseur d'eau n'élimine pas ces composés chimiques non plus.

• Et boire de l'eau en bouteille, est-ce une bonne idée ?

L'eau en bouteille n'est malheureusement pas irréprochable non plus: elle a été pompée dans des nappes phréatiques (qui sont un peu plus protégées, et qui présentent par exemple moins de pesticides) et contient quand même plusieurs microparticules. De plus, l'eau en bouteille est généralement conservée dans une bouteille en plastique réalisée avec un polymère de phtalate (le PET) qui fait également partie de la famille de perturbateurs endocriniens, au même titre que les PFAS.

• En conclusion

On l'a vu, il est très difficile, voire impossible, de se protéger des ces substances polluantes, tant elles ont présentes à de multiples niveaux dans nos vies. L'eau potable n'est qu'un aspect de cette vaste problématique. Il faut donc impérativement agir à la source pour limiter au maximum les composants chimiques dans nos eaux, notre alimentation, l'environnement en général. Les gouvernements, les politiques, les organismes de réglementation et les consommateurs doivent travailler ensemble pour atténuer ces risques et assurer une eau potable sûre pour tous...

Sources: [rtbf.be](https://www.rtbef.be), www.aquawal.be, www.cile.be, www.diproclean.com, [wikipédia](https://fr.wikipedia.org).

L'équipe du CR Lesse anime !

Début novembre, l'animatrice du Contrat de Rivière s'est rendue à l'Institut Notre Dame de Beauraing pour faire découvrir, aux élèves de 3ème primaire, le cycle naturel de l'eau.

Au travers de diverses petites expériences, les élèves ont découvert l'incroyable voyage qu'effectue l'eau autour de la Terre.

Apparue il y a 3 à 4 milliards d'années, l'eau est presque aussi ancienne que notre planète. Depuis, son volume est resté globalement stable ; c'est toujours la même eau qui circule et se transforme en permanence dans l'atmosphère, à la surface et dans le sous-sol de notre terre. De l'évaporation à l'infiltration dans le sol, en passant par la formation des nuages et les précipitations, le cycle naturel de l'eau n'a plus de secret pour nos jeunes Beaurinois qui ont pris conscience que sans eau, pas de vie sur Terre !



Attardons-nous ce mois-ci sur une autre écrevisse, à savoir celle de Louisiane.

L'écrevisse de Louisiane (*Procambarus clarkii*) est un crustacé d'eau douce tout comme notre écrevisse indigène (*Astacus astacus*) mais elle est malheureusement très envahissante : non seulement elle se reproduit très vite (elle peut pondre plus de 600 œufs !) mais en plus, elle peut le faire plusieurs fois par an. Elle est également porteuse de la peste de l'écrevisse, fatale pour notre écrevisse noble.

De par son activité, cette écrevisse peut modifier son environnement et conduire à des déséquilibres dans les écosystèmes où elle est présente (déstabilisation des berges, turbidité de l'eau, prédation des œufs de poissons et de batraciens, ...). L'écrevisse de Louisiane supporte les eaux polluées et pauvres en oxygène, elle est donc très peu exigeante quant à la qualité de l'eau.

On la reconnaît facilement grâce aux points rouges qui ornent ses pinces.



Ce samedi 25 Novembre, 4 membres de la cellule de coordination ont chacun tenu un stand d'information et de sensibilisation dans les communes de Paliseul, Houyet, Bièvre et Marche-en-Famenne lors de la traditionnelle journée de l'arbre.

Le public venu en masse se procurer diverses essences forestières s'est arrêté en nombre (près de 500 personnes au total!) auprès de nos différents stands pour découvrir les activités et missions du Contrat Rivière Lesse et rencontrer nos collaborateurs.



Source : Guide d'identification des écrevisses en France métropolitaine (Fédération de pêche de la Lorraine).

Introduite dans les années 1980 pour la consommation et la pêche, elle s'est répandue dans beaucoup de points d'eau stagnante (étangs, mares, ...). C'est typiquement l'espèce que vous retrouverez sur les étals des supermarchés.

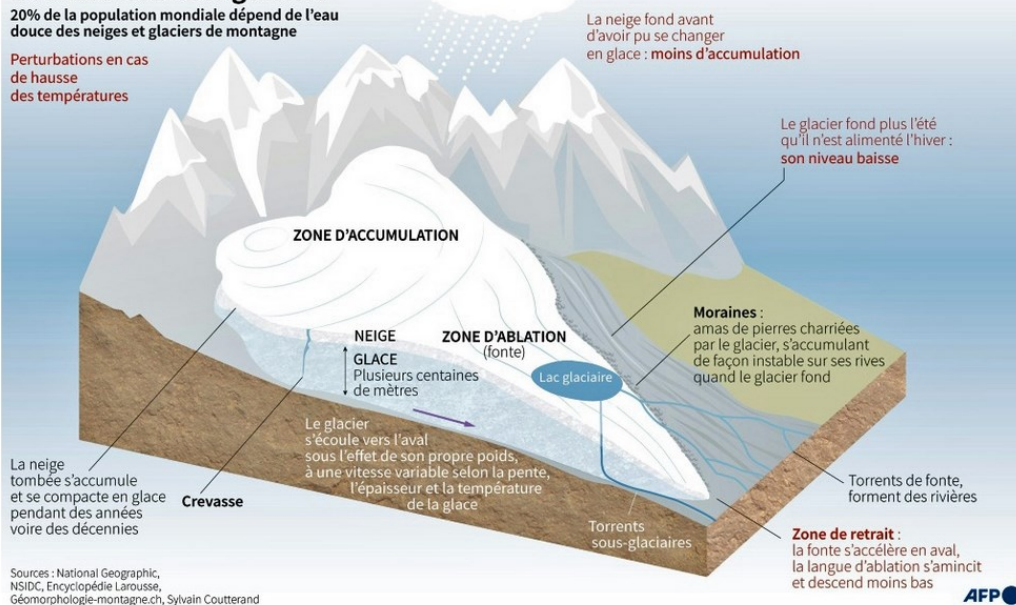
Saviez-vous que ?

Le projet Ice&Life plaide pour la la protection des écosystèmes primaires nés du retrait des glaciers à travers le monde.

L'écoulement des glaciers

20% de la population mondiale dépend de l'eau douce des neiges et glaciers de montagne

Perturbations en cas de hausse des températures



Un groupe de scientifiques basé à Annecy mène à la fois des études de terrain et des recherches sur l'évolution de l'ensemble des glaciers dans le monde, plaidant pour leur protection et pour celle des écosystèmes primaires nés de leur retrait dû au changement climatique.

Peu protégés à ce jour, les espaces glaciaires et post-glaciaires sont un "impensé total" alors qu'ils ont un "rôle majeur" à jouer dans l'atténuation et l'adaptation face au changement climatique, insistent-ils: ils peuvent par exemple filtrer et stocker l'eau, séquestrer du carbone et favoriser la biodiversité.

"On a fait fondre les glaciers, on n'a pas réussi à les préserver. Peut-être a-t-on une deuxième chance en protégeant la nature qui émerge du retrait glaciaire", souligne le glaciologue Jean-Baptiste Bosson, coordinateur du projet Ice&Life.

Dans les seules Alpes françaises, "plus de 400 km², soit 4 fois la surface de Paris" ont été libérés depuis la fin du "petit âge glaciaire" (Période très froide survenue en Europe et en Amérique du Nord du 14^e siècle aux années 1850), explique le scientifique.

A l'échelle de la Terre, où l'on recense environ 210.000 glaciers, de vastes zones "désenglacées" vont émerger d'ici 2100, qui pourraient représenter une surface équivalente au Népal, voire à la Finlande selon les différents scénarios climatiques.

La fonte donne aussi lieu à la formation d'innombrables nouveaux lacs et zones humides. Or si tous les glaciers ne peuvent être sauvés, "un grand lac ou une zone humide sont la meilleure chose qu'on peut avoir à la place" pour un bon fonctionnement du cycle de l'eau, souligne M. Bosson.

Mais ces espaces et l'eau ou les minerais qu'ils recèlent risquent d'attirer très rapidement entrepreneurs et industriels s'inquiète-t-il.

Il faut donc les protéger au plus vite, en les dotant par exemple d'un statut particulier qui pourrait faire l'objet d'un traité international. Comme la plupart des zones concernées sont dans le domaine public et n'auraient donc pas besoin d'être rachetées, "il y a là un vrai coup à jouer, un faible coût économique et politique pour un immense bénéfice", fait-il valoir.

Ice&Life vient de "mettre des solutions sur la table" au sommet One planet - Polar summit qui s'est penché en novembre sur la situation des pôles et des glaciers. Le sujet sera aussi sous les projecteurs en 2025, déclarée par l'ONU "Année internationale de la préservation des glaciers".

Les glaciers sont "d'extraordinaires alliés pour prendre conscience et catalyser une réaction collective", note M. Bosson car ils "émerveillent la société".

Source: <https://moustique.lalibre.be>



Contrat de Rivière Lesse ASBL

Rue de Préhyr 12F
à 5580 Rochefort
084 / 22 26 65

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.

N° d'entreprise : 0894.160.351
N° de compte ING : BE36.3630.1997.6481
RPM : Dinant

Le Contrat de rivière Lesse est financé par le Service Public de Wallonie, la Province de Namur, la Province de Luxembourg, et les communes de Beauraing, Bertrix, Bièvre, Ciney, Daverdisse, Dinant, Gedinne, Houyet, Libin, Libramont-Chevigny, Marche-en-Famenne, Nassogne, Paliseul, Rendueux, Rochefort, Saint-Hubert, Tellin, Tenneville et Wellin.



Se désabonner | Gérer votre abonnement